

ACCÈS AUX MARCHÉS (PROMOTION, ACCUEIL, TRANSPORT)

Au Québec

Depuis 2016, le Québec dispose d'une enveloppe bonifiée pour promouvoir la destination grâce à la croissance de la fréquentation touristique, à l'uniformisation de la taxe sur l'hébergement (TSH) et à son application aux plateformes d'économie collaborative. L'enjeu des transports (accès aérien régional, intermodalité, etc.) demeure un frein au tourisme pour plusieurs régions. Le Québec jouit toutefois d'un réseau d'accueil structuré qui se déploie sur l'ensemble du territoire.

Depuis sa création en 2016, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec est responsable d'assurer la promotion hors Québec. Elle vise à rassembler et à représenter les acteurs du secteur touristique pour propulser la performance de l'industrie tout en soutenant la mise en marché touristique du Québec.

Ailleurs dans le monde

Au sein des destinations comparables et inspirantes, la popularité du cofinancement public-privé de la promotion est grandissante. Plusieurs d'entre elles reconnaissent l'importance du réseau d'accueil pour augmenter les dépenses touristiques, prolonger la durée de séjour et fidéliser les touristes. On assiste à un mouvement de transformation rapide, qui vise à répondre aux besoins et aux intérêts des voyageurs, en plus de favoriser la croissance économique grâce à une meilleure accessibilité aux régions et à la connectivité entre les aéroports, les attraits et les services.

Une mesure de soutien à l'accès aérien régional – Australie-Occidentale

L'Australie-Occidentale est le plus vaste État du pays avec 2,6 millions de km², pour une population de 2,5 millions de personnes. En 2011, son gouvernement a présenté une stratégie visant notamment à assurer un niveau suffisant de transport public régulier aérien sur les routes régionales et à favoriser la compétition.

Les routes aériennes pour lesquelles la demande en matière de passagers est insuffisante pour soutenir une saine compétition sont régies par le gouvernement, qui accorde à des compagnies aériennes les droits exclusifs pour exercer leurs activités sur l'une des huit routes désignées. Le gouvernement détermine un montant maximal par billet, une fréquence minimale de vol ainsi qu'un niveau de performance concernant le respect des horaires prévus. Entre 2011 et 2017, les résultats sont probants pour certaines routes aériennes régionales, avec une croissance marquée des passagers et des revenus ainsi qu'un maintien de bas tarifs pour les passagers.



PISTES DE RÉFLEXION

- Quels sont les principaux enjeux en matière d'accueil?
- Quels sont les principaux enjeux en matière d'accès à la destination (vers le Québec et au Québec)?
- Quels sont les principaux enjeux en matière de promotion?
- L'approche actuelle en matière d'accueil est-elle toujours adéquate? Devrait-elle être renouvelée?
- Comment améliorer la promotion du Québec sur les marchés touristiques (intra-Québec et hors Québec)?
- Comment utiliser plus efficacement la taxe sur l'hébergement?
- Comment s'assurer que le Québec dispose d'une meilleure accessibilité à la destination et à ses régions?